



MAIRIE DE TOUSSUS LE NOBLE

Département des Yvelines

ARRÊTÉ N°2026/72 BIS PORTANT INTERDICTION DE STATIONNEMENT PLACE DES BLÉS

Le Maire de Toussus le Noble,

Vu le Code de la route et notamment les articles R.411-5 et R.411-8,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L.2213-1, L.2213-5, L.2512-13 et R.2213-1,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble des textes qui l'ont modifié,

Considérant l'espace occupé par le marchand de pizza Mr. MERIL Michel le mercredi 23 septembre 2026,

Considérant la nécessité d'interdire le stationnement sur les 5 derniers mètres de la place des Blés sur la commune de Toussus-Le-Noble,

Considérant la nécessité de déplacer le stationnement du commerçant ambulant du parking de la mairie vers la place des blés,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - Le stationnement est interdit le mercredi 23 septembre 2026, à tout véhicule hors marchands ambulants, sur les 5 derniers mètres situées place des Blés à Toussus-Le-Noble, de 16h00 à 22h00 inclus.

ARTICLE 2 - Pendant cette période, le stationnement sera interdit par une signalisation mise en place par la commune.

ARTICLE 3 - Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.



ARTICLE 4 – Madame la Secrétaire Général, Monsieur le Commandant de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions et emplacements habituels.

ARTICLE 5 - Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- Au pétitionnaire
- A la BGTA de Toussus-le-Noble
- à la Brigade de gendarmerie de Magny-les-Hameaux
- au centre de Secours de Magny-les-Hameaux

Fait à Toussus-Le-Noble, le 16 septembre 2026

Le Maire,
Vanessa AUROY

